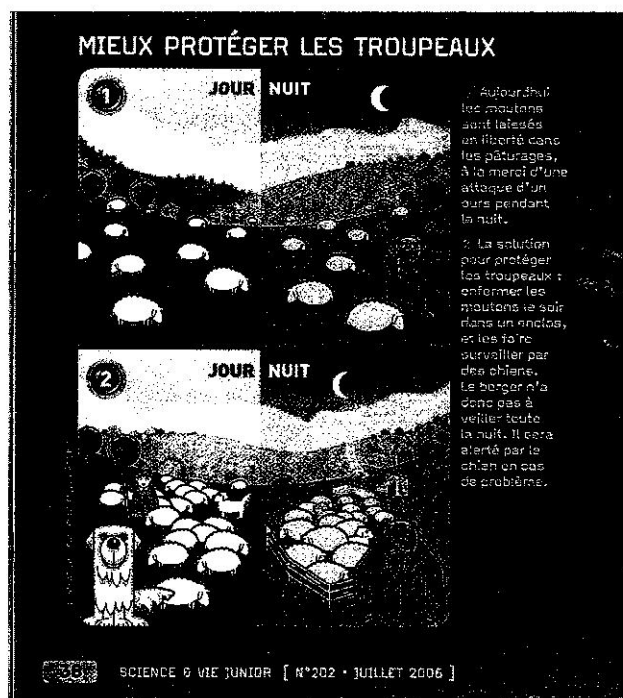


Association
Cohabitation
Pastorale

Association pour la Cohabitation Pastorale
Maison des Associations - 09220 VICDESSOS
Tel : 05.61.05.83.73 - 06.79.88.25.91

cohabitationpastorale@orange.fr
www.cohabitationpastorale.asso.fr



BILAN D'ACTIVITE 2006

Assemblée Générale du 29 avril 2007



Sommaire

Page 1	Page de garde
Page 2	Sommaire
Page de 3 à 4	Les adhérents
Page de 5	Réunions avec les administrations agricoles et politiques
Page de 6	Réunions avec les structures environnementales
Page de 7 à 9	Rencontres échanges avec éleveurs bergers (Life Coex)
Page 10	Expositions – Foires – Journées techniques agricoles
Page 11	Débats avec la « société »
Page 12	Médias
Page 13	Travail de communication
Page 14	Réunions ACP / CA
Page 15	Salariés
Page 16	Objectifs 2007

Annexes Médias

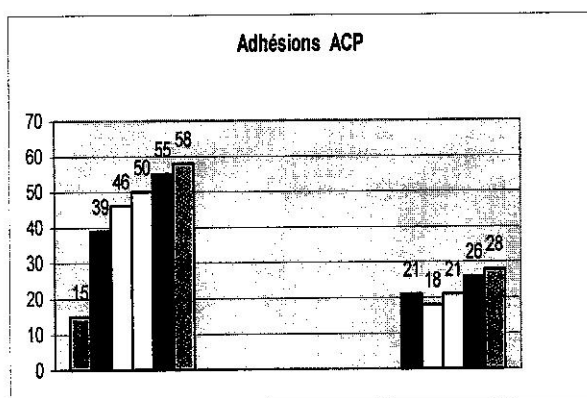
Page 2 à 4	12 mars	Communiqué de Presse
Page 5	14 mars	la Dépêche du Midi
Page 6	24 mars	le Journal de l'Ariège
Page 7 à 9	22 avril	Le Monde
Page 10 à 11	5 mai	Le journal de l'Ariège
Page 12	5 mai	La France Agricole
Page 13 à 14	18 mai	L'Express
Page 15	30 mai	La Croix
Page 16		Communiqué de Presse
Page 17 à 20	1 juin	Libération
Page 21	9 juin	La France Agricole
Page 22 à 23	Juillet	Sciences et Vie Junior
Page 24 à 28	7 juillet	Pyrénées Magazine
Page 29	Juillet Août	Ramdam
Page 30	27 juillet	Libération
Page 31 à 32	31 août	Sud Ouest
Page 33	3 Novembre	Le Journal de l'Ariège

Annexes Foires, Débats, Autres

Page 35	Foire du 8 mai
Page 36	Formation
Page 37	PirineuForum

Les Adhérents

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
actifs	15	39	46	50	55	58
soutiens		21	18	21	26	28
total	15	60	64	71	81	86



Actifs : éleveurs, bergers, vachers, apiculteurs

Soutiens : toutes autres personnes vivant en montagne et / ou utilisant la montagne (accompagnateurs, touristes etc..)

Départements représentés :	Nombre d'adhérents / dépt
Ariège	34
Pyrénées Orientales	11
Haute Garonne	10
Hautes Pyrénées	7
Aude	4
Béarn, Drôme, Loiret	2
Départements: 04,05,12,18,19,25,34,38,40,46,48,58,63,79	1

Depuis 2001 plus de 80 personnes ont adhéré à l'association dont 4 associations :

- 1 association de bergers- vachers (Jura),
- 1 association de naturalistes (Haute Garonne),
- 1 réserve naturelle (Pyrénées Orientale),
- 1 association de développement pastoral (Bouches du Rhône).

Le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation en 2006 est de 36 : 25 hommes, 9 femmes et 2 associations. Dont 17 actifs dans le pastoralisme, seulement 4 utilisateurs de chiens de protections.

Chaque année une dizaine de nouveaux adhérents.

Notre Association a été reconnue d'intérêt général en fin 2006

Les membres du CA en 2006 :

BLANCHARD Pascal, éleveur laitier haute montagne, transhumant en 65,

GRAND Daniel, éleveur viande haute montagne dans le 31, zone à ours, pratiquant la transhumance,

GUILLET Gilbert, berger vacher en zone à ours en 09,

HOFFMANN Carmen, écologiste dans le 66,

LACROIX Catherine, éleveur ovin, bovin en moyenne montagne, pratiquant la transhumance dans le 09 en zone à ours,

LAGRISSY Abdesselam, éleveur ovin viande en haute montagne, zone à ours,

MOUNIC Gilles, éleveur ovin, caprin, double actif dans le 11, zone à chiens divagants,

SALAÜN Sylvie, éleveur ovin laitier et bovin en haute montagne dans le 31, zone à ours, pratique la transhumance.

Les deuxième et troisième trimestres de l'année 2006 furent sérieusement perturbés par les réintroductions des ours.

Sollicitée par les grands médias, notre association a davantage travaillé dans la communication extérieure au monde agricole.-16 médias différents-.

Pas de journal interne distribué.

Malgré cela, son travail auprès des éleveurs s'est maintenu, voire développé :

- La mise en place des chiens de protection s'est étendue dans les Pyrénées Atlantiques, 47 chiots placés sur exploitation et 109 chiens placés en estive.

- Des réunions avec les éleveurs et bergers ont été proposées et des échanges ont pu avoir lieu.

- 5 réunions avec une centaine de participants.

- Les réunions avec les administrations et les structures agricoles lors de la concertation se sont multipliées -5 réunions-.

- Mais aussi 32 réunions de travail interne (administrateurs et salariés)

- 12 journées pour des foires et journées techniques

- 7 réunions avec des structures environnementales

- Participation à 2 débats sociétal

Pour le 4ème trimestre, les administrateurs ont voulu donner une nouvelle dynamique à l'association. Pour cela, le fonctionnement a été remis en cause et transformé, tant au niveau des salariés que de la direction associative.

Un site Internet a été créé, qui apparaît à la première page dans Google quand vous tapez « cohabitationpastorale ».

Déménagement de l'ACP à Vicdessos le 22 Novembre

L'association a obtenu la mise à disposition d'un local sur la commune de Vicdessos, grâce au soutien de certains élus qui ont appuyé notre demande et ceci malgré les pressions pouvant exister dans ce secteur « chaud » de la Haute Ariège.

Nous remercions la commune de Vicdessos pour ce bureau dans la Maison des Associations qui nous permet de travailler dans de meilleures conditions.

- un ¼ temps de secrétariat à été créé.

Réunions Administrations agricoles et politiques

19 janvier : Commission dégât ours Ariège (coordinatrice et président 09)

5 décembre : Commission dégât ours Ariège (coordinatrice et président massif)

L'ACP participe à cette commission depuis 2002. Elle intervient rarement sur la validation des dossiers litigieux (la Fédération Pastorale s'occupant de faire valider tous les dossiers en dégâts ours) mais elle participe au débat lorsque des contrevérités sont énoncées sur les moyens de protection ou le pastoralisme (exemples : le patou est un danger pour le troupeau et le tourisme, avant l'ours tout allait bien, le gardiennage est impossible sur certaines montagnes etc....etc...).

Si les premières années cela a entraîné des polémiques et attaques personnelles, aujourd'hui ce n'est plus le cas mais les opposants se sont arrangés pour qu'il y ait une réunion de préparation où nous ne sommes pas présents ! Cette non présence est validée par le préfet. Nous renouvelons notre demande de participer à chaque commission, peut être faudrait il le faire par écrit.

10 avril : Réunion concertation Htes Pyrénées (Président 65 excusé, coordinatrice présente)

L'ACP est invitée à la réunion du « comité départemental de gestion de l'espace pastoral et montagnard » des Htes Pyrénées. Ces réunions sont des moments important pour faire entendre notre version du pastoralisme, c'est aussi l'occasion d'échanger avec les autres partenaires pastoraux et agricoles (Chambre d'Agriculture, DDAF, Syndicats, Préfectures etc.....) et il est important qu'un éleveur du département puisse représenter l'ACP lors de ces commissions. En Hte Garonne, c'est Daniel Grand , président 31, qui s'y est rendu.

25 avril : Réunion DIREN-DDAF(S)-ACP Toulouse (présidents 09, 31, coordinatrice après midi et salariés Patous toute la journée)

Le matin les administrateurs ACP et la coordinatrice n'avaient pas été invités. Raison donnée : matinée technique, un travail sur le diagnostic de vulnérabilité a été fait.

L'après midi était plus sur la réorientation du paiement des subventions patous ACP et le fonctionnement animation chiens. Nous pouvons déplorer que l'ACP (administrateurs) n'ait pas été invitée le matin.

22 septembre : Rencontre avec Mr A. Bonrepaux (président excusé, intervention de la trésorière et la coordinatrice)

Une commission parlementaire a été créée pour contrôler les dépenses faites sur la réintroduction des ours dans les Pyrénées. Mr Bonrepaux, représentant la Commission des Finances à l'Assemblée Nationale a convoqué l'ACP pour examiner les éléments comptables de l'association. Il est déplorable que le rapport de cette commission, au niveau de l'ACP, comporte des contrevérités qui dénigrent nos actions.

Réunions avec structures environnementales

6 janvier : Réunion Confédération des Réserves Naturelles Catalanes (commune de Py 66) (Coordinatrice) vingtaine de personnes)

Présentation des actions de l'ACP, échange : il est toujours intéressant de faire comprendre la réelle problématique qu'est la cohabitation auprès des environnementaux.

18 Mai : Mairie d'Arbas avec les Verts Nationaux, Cap ours et journalistes (coordinatrice, présidence massif)

Faisant partie de Cap ours, cette conférence avec les journalistes a été frustrante sur deux niveaux :

1 quand les journalistes ont parlé du pastoralisme.....l'ADET répondait

2 la crainte (suite à un coup de fil) de l'arrivée éventuelle des opposants a fait abrégé la conférence.

3 juin : Participation à la manifestation de Toulouse (administrateurs et chargé de communication).

26 Juin : Comité de Pilotage Site Natura 2000 CAPCIR-CARLIT-CAMPCARDOS (Prades) (administrateur non agricole). Il est dommage que nous n'ayons pas d'administrateur agricole dans les PO pour s'investir dans les réunions.

6 Octobre : Conseil d'Administration de l' ADET à Bagnères de Luchon (31)(coordinatrice, président de massif) un compte rendu de la pression des anti ours et des réintroductions a été faite.

11-12 novembre : La gestion des espaces naturels pyrénéens Salardu (val d'Aran) (coordinatrice) intervention-débat : « agriculture, élevage et ours. Une cohabitation possible ». (Une soixantaine de participants). Ces journées de travail avaient vocation de proposer une nouvelle formulation de la politique de montagne en Pyrénées espagnoles. Intervention et échange d'une petite heure. L'intervention était traduite en catalan. La traductrice avait prévenu la coordinatrice de l'arrivée éventuelle d'opposants. (Ce qui n'a pas été le cas). (Annexe)



Manifestation du 3 juin à Toulouse



Rencontres - échanges avec éleveurs bergers

7 mars : Réunion avec des éleveurs des PO (Prades) (coordinatrice, chargé de communication) (8 participants)

Cette réunion avait été proposée avec l'animateur chiens, pour mieux connaître les éleveurs et bergers sensibles à la cohabitation, et envisager avec eux une dynamique pour le département. Certains n'ont pu venir, mais pour les présents, la nécessité d'améliorer la commercialisation était pour eux prioritaire. Cette réunion leur a permis de mieux connaître l'Association, certains l'ont découverte de manière positive. Faute de temps, il n'y a pas eu de suite, ce qui est dommage.

5 juillet : Rencontre avec un couple d'éleveurs adhérent dans les PO (coordinatrice)

3 rencontres dans le cadre des financements « LIFE COEX »

Mardi 24 octobre à l'Auditorium de Saint-Gaudens (31) (Chargé de communication, coordinatrice, administrateur)

Thématique : Projection du film « Y a un problème avec les bêtes » en présence du réalisateur Jacques Degeilh puis débat entre les participants.

Nbre de participants : 25, Nbre d'invitations envoyées par voie postale : 170 (En plus des ces envois, des invitations ont été transmises par mailing)

Film : « Y a un problème avec les bêtes » Durée : 30 min.

Aucun représentant de l'Etat n'a pu assister à cette rencontre.

Le film a servi de présentation pour aborder la problématique de la cohabitation pastorale. En présentant différentes hypothèses d'avenir sur le pastoralisme, le film avait le mérite de ne pas prendre parti.

Bien que ne laissant pas indifférent, certains éleveurs l'ont trouvé un peu trop

« philosophique », voire éloigné de leur quotidien et de leurs préoccupations.

Les hypothèses d'avenir présentées par le film n'ont pas été bien comprises par le public.

Venant en conclusion, elles ont été, semble t-il, noyées par la densité du texte et les informations transmises en voix off. Si bien qu'il n'y a eu que peu d'échanges sur ce film à proprement parler.

Le débat a donc porté tout naturellement sur les divergences d'opinion entre les différents participants, l'ACP défendant un pastoralisme pouvant cohabiter avec la faune sauvage, garant du maintien des exploitations et répondant aux aspirations de la société. Et des éleveurs ne comprenant pas pourquoi pour défendre le pastoralisme, il fallait accepter les prédateurs et, trouvant ainsi que l'ACP se trompait de combat, la reléguant au rang des « vendus de la DIREN, de l'Etat, et des écolos urbains (Sic) »

Lundi 30 Octobre à Prades (66) (Chargé de com., coordinatrice)

Thématique : Projection des films « Entre chiens et loups » et « Éleveurs et bergers face au loup » en présence du réalisateur Sylvain Menoud, puis débat entre les participants.

Nbre de participants : 45. Nbre d'invitations envoyées par voie postale : 90 (En plus des ces envois, des invitations ont été transmises par mailing)

Monsieur Alain Bataille de l'ONCFS, en plus de représenter son organisation, était mandaté par la DIREN Languedoc-Roussillon, la DDAF et la Préfecture des Pyrénées-Orientales. La sous-Préfecture de Prades était excusée.

Le public était représenté pour moitié par des éleveurs, pour l'autre par des randonneurs ou assimilés, une invitation ayant été adressée au Président des Accompagnateurs Moyennes Montagnes des Pyrénées-Orientales.

Du fait d'un public équilibré, de la présentation d'un sujet en « amont » des problèmes qu'il pourrait engendrer mais aussi par une présentation des films montrant aussi bien les atouts que les inconvénients des différentes mesures de protection face à un prédateur qui a fait un retour naturel, la projection des deux films a été appréciée par le public et les échanges qui ont suivi ont été courtois et posés.

Le débat a été animé par le réalisateur lui-même, ce qui a permis, du fait de son expérience dans les Alpes, d'attirer l'attention du public. D'autre part, il a su capter l'intérêt des éleveurs présents dans la salle en présentant les difficultés du métier d'agriculteur de montagne au reste de l'assemblée.

Certains ont trouvé le film trop promotionnel par rapport aux mesures de protection, d'autres au contraire comme en présentant trop les inconvénients. En tous cas à aucun moment le travail du chien de protection n'a été remis en cause.

La preuve par l'image du comportement du Patou face aux loups a « rassuré » les éleveurs. Ils ont néanmoins émis le doute que « tant qu'ils n'auraient pas la preuve du même comportement face à l'ours », ils resteraient sceptiques aux arguments de l'ACP.

En dernier lieu, les randonneurs présents ont émis le souhait que ce genre de projection puisse aussi être réalisé pour un public plus large.

Mardi 12 décembre à Oloron Sainte Marie (64) (Chargé de com., coordinatrice, administrateur)

Thématique : Projection du film : « Le Patou – chien de protection », puis débat entre les participants.

Nbre de participants : petite vingtaine, Nbre d'invitation envoyées par voie postale : 210

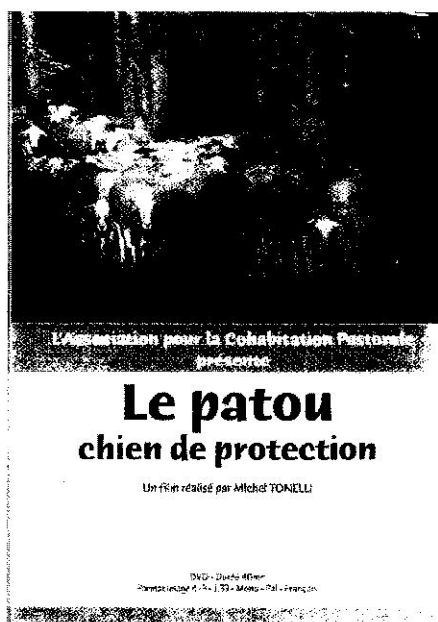
Gilbert Guillet a animé les échanges en apportant des compléments d'informations sur les conditions de placement des chiens de protection.

La majeure partie des personnes présentes possédait un chien et soulevait le fait que dans les Pyrénées Atlantiques le chien de protection n'avait jamais disparu, et qu'il faisait partie intégrante du système pastoral.

Regrettant qu'il n'y ait pas davantage de personnes, les éleveurs présents reconnaissaient qu'en ces périodes de réintroduction, la majeure partie des éleveurs, même s'ils pouvaient être intéressés par le sujet, préféraient se ranger derrière les actions collectives de boycott et de dénonciation. En d'autre temps, ce film aurait été accueilli avec intérêt.

Une bergère exerçant dans les Alpes, a évoqué les conditions de placement et de suivi qui existaient dans les pyrénées. D'autre part, elle a précisé que, maintenant, l'utilisation du Patou était relativement bien acceptée par la profession, et que le cap « Je ne prend pas de patou car je suis contre le loup » faisait partie du passé.

En fin de séance, nous avons distribué les mesures d'accompagnement relatives au Programme de restauration et de conservation de l'ours brun dans les Pyrénées, ainsi que le DVD sur le placement des chiens de protections.



Expositions – Foires – Journées techniques agricoles

6 Mai : foire de Tarascon (intervention lors d'un débat)(coordinatrice)

14 mai : « Un dimanche bio à Tarbes » exposition (coordinatrice) (Annexe)

15-16 juin : Loup Elevage : s'ouvrir à la complexité (Aix en Provence) (coordinatrice, 2 animateurs chiens de protection) (Annexe)

8-9- Septembre : les Pyrénéennes : participation au débat « Homme et troupeaux : la question pastorale en Ariège » (St Gaudens) (coordinatrice) (Annexe)

30 septembre : foire de Tarascon (avorté) (coordinatrice, animateur 66)

11-14 octobre : Festival du Film « Pastoralisme et Grands espaces » et « Rencontres Internationales du Pastoralisme » Les 7 Laux (Isère) (coordinatrice) (Annexe)

4 Octobre : foire de Sentein (09) (coordinatrice, administrateurs)

9 Novembre : Montpellier, prise de contact avec le Cerpam afin de préparer une rencontre nationale Life Coex (chargé de com., coordinatrice, administrateur)

28 octobre : foire d'Espezel (présidence massif, coordinatrice)

Sur certaines foires, (6 mai à Tarascon sur Ariège, 8 et 9 septembre à St Gaudens) la participation aux débats a permis de faire entendre notre vision du pastoralisme. Les opposants présents ne s'attendant pas à notre présence, n'ont pu asséner de manière systématique leur discours d'opposition.

Pour la petite histoire, sur la foire de Tarascon, un éleveur opposant a demandé à la coordinatrice si elle n'avait pas peur (intimidation). La participation au débat sur « l'avenir du pastoralisme » était diffusée en direct sur « Radio Transparence » et sur hauts parleurs dans la ville.

Pour la foire du 30 septembre à Tarascon, suite à l'intervention du mois de mai, les organisateurs nous ont demandé de faire une démonstration de chiens de protection.

L'animateur a voulu parler aux éleveurs pour tâter le terrain : intimidation, menace etc... du coup nous avons annulé l'intervention.

Une question doit se poser : devons nous céder aux intimidations, aux pressions et comment être davantage présent sur les foires agricoles ?

Nous participons depuis 3 ans à la foire Bio de Tarbes, c'est l'occasion pour nous de nous faire connaître, de rencontrer des exposants éleveurs et de débattre en aparté. Il est prévu cette année d'organiser un échange.

Nous participons également à des rencontres sur le pastoralisme au niveau national, comme le « Festival des films du Pastoralisme », et le colloque « Loup élevage, s'ouvrir à la complexité ». Notre participation permet de faire connaître l'association et ses actions, de rencontrer des éleveurs et bergers concernés par les prédatons dans d'autres secteurs que les pyrénées.



**Foire de Tarascon
6 mai débat sur l'avenir du
pastoralisme**

Débats avec la « société »

13 juillet : Festival Résistances à Foix : débat visible en son entier sur le site de www.cine-resistances.fr. Les opposants s'y sont invités. Suite à ce débat houleux, le Président du Conseil Général, Mr Bonrepaux, a fait parvenir aux organisateurs un courrier leur conseillant d'aller chercher des financements auprès de la DIREN et de l'ACP.

26-27 octobre : 22^{ème} congrès de l'ANEM (Ax les Thermes) « Pour une montagne habitée et fréquentée toute l'Année, L'avenir des populations locales en Montagne ».

Des thèmes intéressants à l'ordre du jour...mais rencontre parasitée par la présence des opposants avec le soutien et la complicité d'élus locaux. Bien entendu, beaucoup de contrevérités et impossibilité pour nous d'intervenir.

(Annexe)

7 - 16 juillet **2006**
Foix - Ariège

10^{ème} FESTIVAL INTERNATIONAL DE FILMS RESISTANCES



L'ARGENT SALE
VOITURE CONTRE NATURE
AU PIEGE DE LA FAMILLE
L'ART D'IGNORER LES PAUVRES

AFA
BP 162, 09004 FOIX Cedex
Tél : 05 61 05 13 30 / Fax : 05 61 05 17 81
resistances@wanadoo.fr
Site : www.cine-resistances.fr

Compte tenu de l'engagement du gouvernement et du ministère de l'écologie dans l'application de la directive européenne Natura 2000 à l'échéance 2007, la ré-introduction d'ours en Ariège a fait l'objet d'un référendum (une fois n'est pas coutume) auprès des communes ariégeoises. Aucune commune n'a accepté la ré-introduction d'ours.

Faut-il sauver l'ours des Pyrénées?

On peut retirer l'ours, le tuer ou le parquer dans un PNR, les problèmes demeurent: quelle présence humaine en montagne, quel type d'économie, voulons-nous? Du pastoralisme avec ou sans bergers?

En quoi la présence de l'ours peut-elle favoriser la reconnaissance de la qualité environnementale des productions ariégeoises?

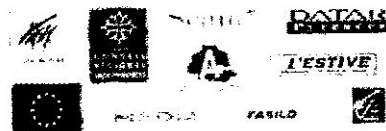
La division organisée de la population ariégeoise en deux camps autour de la présence de l'ours ne peut que nuire à la prise en compte des vraies difficultés: l'exode rural, le vieillissement de la population, la crise de l'élevage, la crise du textile, la pollution des rivières...

Contacts utiles :

François Arcangel, maire d'Arbas, Président de l'ADET.
Michel Geoffre, UMINATE, CIAPP.
Catherine Brunet, Association pour la cohabitation pastorale.

UNE JOURNEE EN RESISTANCES à l'Estive, Centre culturel de Foix

Tous les jours, des rencontres avec des cinéastes, des projections de 10h à minuit, des débats publics, des séances gratuites en plein air ainsi qu'un village associatif présent tout au long du festival.



BNIS ne peut jouer sur la voie publique

Médias (Annexes)

La réintroduction ayant été annoncée dès la fin 2005 suite à la mort de Cannelle, les médias ont sollicité tous les acteurs tournant autour de la problématique. Les « opposants » étant très présents en Haute Ariège et en Béarn, les médias ont recherché des éleveurs défendant la cohabitation dans ces zones.

En Haute Ariège, la seule exploitation et estive acceptant de témoigner et utilisant les moyens de protection étant celle du conjoint de la coordinatrice, les médias ont souvent sollicité cette exploitation, permettant ainsi de parler de l'Association.

Problèmes rencontrés : la retranscription des messages que nous avons voulu faire passer n'a pas toujours été satisfaisante, des titres raccourcis mettant l'ACP dans les « pro ours » au lieu de la présenter comme une structure agricole défendant un pastoralisme « durable ».

Le côté positif : la connaissance de notre Association : face aux opposants agricoles, les journalistes commencent à nous solliciter, ne présentant plus le débat comme « écolos des villes » contre « pauvres paysans ».

Il faudrait réfléchir à la façon d'améliorer cette communication vers les médias.

4 février : Grandeur Nature FR3 (DVD) (exploitation Haute Ariège+ association) diffusion nationale et régionale

15 mars : France 2 « On a tout essayé » de Laurent Ruquier (coordinatrice + maire de Burgalay 31)(diffusion nationale) Moment décevant dans la mesure où il a été davantage parlé de l'ours que de l'élevage) Le travail des patous et de l'Association a été rapidement abordé)

5 avril : chez Président massif (Couserans 09) Télévision Catalane

18 avril : journaliste du Monde le matin, et de M6 en fin d'après midi (exploitation Haute Ariège + association), interview par téléphone de sud radio et Radio País (coordinatrice, exploitation Haute Ariège + association)

1 mai : l'émission « Envoyé Spécial » à Siguer (arrivée impromptue d'opposants, pneus crevés de la secrétaire de l'ACP) (exploitation Haute Ariège + association) (document non diffusé)

3 Mai : le journal La Croix Aude (animateur chiens)

4 mai : Sciences et Vie Junior (exploitation Haute Ariège + association)

8 mai : Radio Monté Carlo (exploitation Haute Ariège + association)

9 mai : L'Express, interview administrateurs et salariés

10 mai : Direct 8 (coordinateur chiens)

24 mai : FR3, Interview filmé (exploitation Hte Ariège)

25 mai : Libération, article (exploitation Haute Ariège + association)

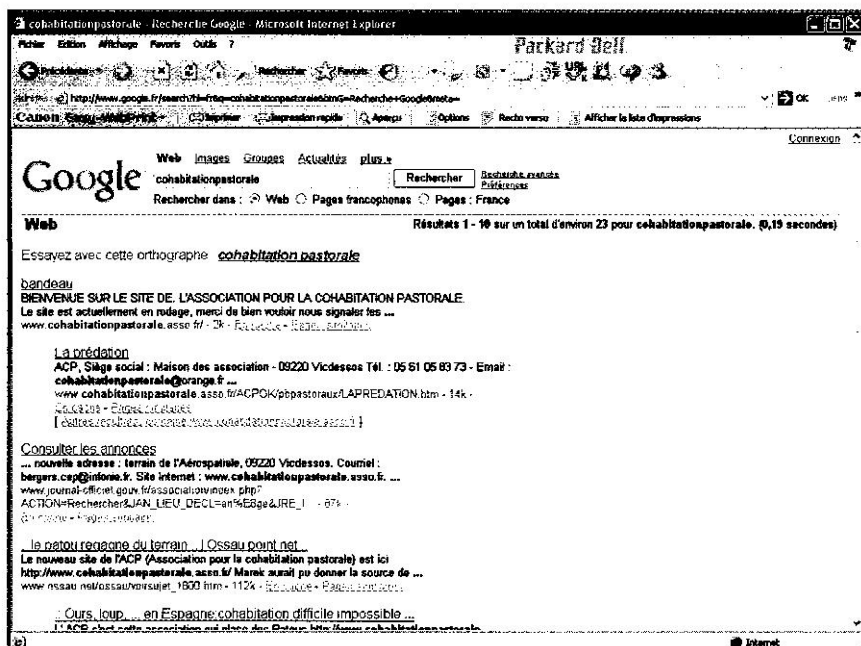
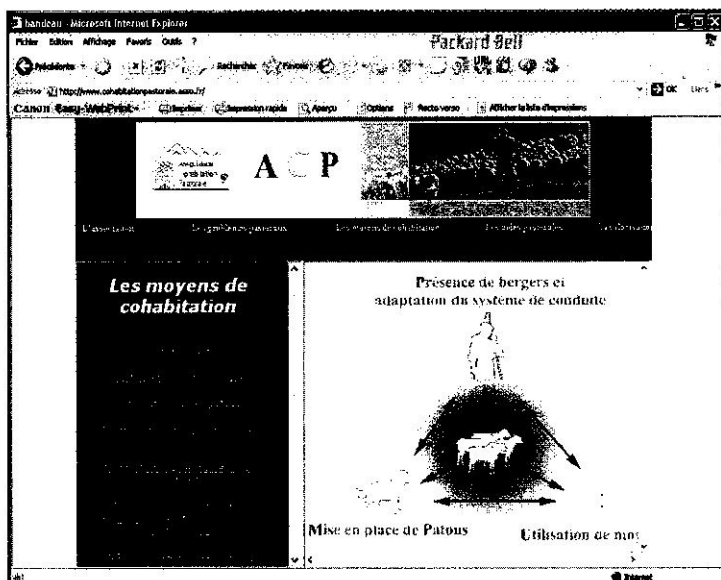
11 août : France Culture à Paris (coordinatrice sur association et actions)

6 septembre : France 2 interview filmée (exploitation Haute Ariège + association)

4 décembre : « Carnet de Campagne » (Philippe Bertrand) sur France Inter, interview (coordinatrice sur association et exploitation)

Travail de communication

- Réalisation d'une plaquette d'information sur la formation « Chien de protection » (annexes)
- Envoi de cette plaquette à plus de 300 destinataires (Administrations, Centres de formation agricole)
- Envoi de plus de 5000 plaquettes de sensibilisation sur le Chien de protection aux différents Offices du Tourisme des départements pyrénéens (annexes)
- Réalisation d'un dossier de presse
- Conception et réalisation d'un site Internet : visible dès la première page dans Google <http://www.cohabitationpastorale.asso.fr/>
- Conception et réalisation d'une lettre d'information bimestrielle (en cours)
- Diffusion des « mesures ours » aux agriculteurs pyrénéens
- Communiqués ACP (annexes)



Réunions ACP et Conseils d'Administration

L'association a beaucoup travaillé pour maintenir son activité et envisager son développement. La direction associative en a restructuré le fonctionnement, tant au niveau des salariés que des administrateurs.

Pour cela, 6 Conseils d'Administration et 1 Assemblée Générale ont été nécessaires :
29 mai, 20 juin, 11 juillet, 7 août, 4 septembre, 2 octobre, 13 novembre, 4 décembre.

Mais aussi 16 réunions de travail coordinatrice / présidences / trésorier :
20 janvier, 27 janvier, 30 janvier, 9 mars, 20 mars, 7 avril, 10 avril, 13 avril, 19 avril, 31 mai, 7 juin, 20 juillet, 27 juillet, 31 août, 13 septembre, 27 novembre, 29 novembre.

Une conférence téléphonique : 21 mars.

Mais encore des réunions de travail concernant des actions précises :
7 février, 7 mars, 13 mars, **travail sur le film « y a un problème avec les bêtes » de et avec Jacques Dégeilh,**
23 février, **avec la DIREN,**
17 mars à Arlos, **réunion Life Coex international,**
26 juin, **réunion technique ACP ETO,**
19 juillet, **rencontre avec le maire de Vicdessos pour local association,**
31 juillet et 16 octobre, **ITEPSA (Inspection du Travail),**
22 Décembre, **la Charte de bonne pratique et diagnostic de vulnérabilité avec éleveurs**

Salariés

L'Equipe début 2006:

L'administratif :

Catherine BRUNET, coordinatrice ½ temps DIREN et 12.50 h / mois Life Coex,
MURATET, Jean chargé de communication ½ temps Life Coex,

L'équipe chiens :

Cyprien ZAIRE, coordinateur, 1 temps plein
Maurice PUYSEGUR, ½ temps,
Pascal CACHEUX, ½ temps,
Olivier SALVADOR, ½ temps.

Le 3 avril, création d'un qu'1/4 temps supplémentaire pour le travail du secrétariat :
Dominique TROLLIET.

Déplacements

Au mois de mars, l'Association a investi dans 3 véhicules pour les animateurs chiens de protection, les déplacements prenant une part importante du budget de ces postes.

Des réunions de travail avec les salariés :

2 janvier : réunion technique / administrateurs
9 mai : réunion technique / administrateurs
13 juin : coordinatrice / chargé de com.
27 décembre : réunion salariés / président

En fin d'année le CA a eu la volonté de restructurer l'organisation salariale de l'Association.
Cette restructuration sera en place en 2007.

Objectifs 2007

Développer la cohésion entre tous les moyens de protection que sont l'homme (berger / éleveur), le Patou, la clôture.

Pour ce faire, l'ACP a mis en place un diagnostic de vulnérabilité et prévoit d'embaucher un technicien pastoral.

Sa mission consistera à aider les éleveurs à faire un bilan de leur exploitation ou de leur estive, en terme de cohabitation avec la faune sauvage, les chiens divagants ou tout autre utilisateur de la montagne.

Il établira un diagnostic de vulnérabilité selon un protocole établi par l'ACP. Il travaillera avec l'éleveur pour la mise en place des moyens de protection, en partenariat avec les techniciens de l'Association, les chambres d'agriculture et DDAF, et suivra cette mise en place de manière active afin que ces moyens de protection soient durables.

Il aidera les éleveurs à établir les dossiers de subvention dans le cadre des mesures ours mises en place par l'état.

Développer l'information

5 "La lettre de l'ACP" envoyées à plus de 3500 exemplaires

Un livret sur la mise en place des patous

Un livret sur la mise en place des clôtures

Présence plus importante sur le terrain auprès des éleveurs et bergers

Présence plus importante sur les foires et réunions agricoles.

Développer la formation

Reconnaissance de la formation ACP sur la mise en place des chiens de protection

Proposition de sessions de formation sur la mise en place des clôtures

Développer le partenariat avec :

Les Chambres d'agriculture

Les structures pastorales

Les DDAF

Améliorer la communication vers :

Les médias

Les élus politiques

Pour arriver à ces objectifs :

Création d'un poste de technicien pastoral

Réflexion sur les clôtures et leurs techniques de mise en place et d'entretien

Réorganisation du « groupe chiens » (en plus de leur mission des spécificités)

Un référent technique : Pascal Cacheux, 3/4 T

Un référent médias : Maurice Puységur, 1/2 T

Un coordinateur et formateur : Olivier Salvador) 1/2 T

Réorganisation du secteur administratif:

Une directrice : Catherine Brunet, référent de l'Association dans sa globalité, propose, met en place, coordonne les actions de l'ACP avec le Bureau des administrateurs

Réorganisation au sein des administrateurs :

Un CA qui se réunira 1 fois par trimestre pour orienter l'association

Un Bureau qui se réunira 1 fois par mois pour veiller à la mise en place des actions.

Appui technique, par un organisme associatif (Centre Inter institutionnel de Bilan de Compétence), dans le cadre de l'amélioration des actions de l'ACP.

Annexes Médias

Communiqués

COMMUNIQUE

L'ASSOCIATION POUR LA COHABITATION PASTORALE *
appelle tous les éleveurs, bergers, apiculteurs et tous autres sympathisants du monde
pastoral et montagnard des Pyrénées
à manifester le **samedi 3 juin à LUCHON** à 14H 30 au Parking du Casino

**pour que la coexistence AGRICULTURE ENVIRONNEMENT
ne soit plus en opposition**

L'ACP dénonce

Les mensonges énoncés lors des manifestations anti-ours sur la problématique de la coexistence ;
Le manque de démocratie au sein des divers syndicats et structures agricoles se positionnant
contre l'ours ;

La violence utilisée pour intimider les éleveurs et bergers voulant participer à la construction d'un
pastoralisme respectueux de l'environnement et de ses différents acteurs ;

Les contradictions des Associations telles que l'ASPAP** et l'ADIP***, qui parlent de défense
d'identité et de patrimoine en s'opposant aux bergers et aux Patous (indispensables à la coexistence) et
à l'ours, tous les trois faisant partie du passé et du présent patrimonial économique des Pyrénées.

L'ACP propose un débat médiatisé sur le devenir de nos activités, avec l'ASPAP, l'ADIP et toute
autre structure agricole, afin de déterminer vers quelles pratiques nous devons nous orienter pour un
pastoralisme « durable », et permettre la coexistence, non seulement avec la faune sauvage, mais
également avec tous les autres utilisateurs de la montagne.

* **ACP** : Association pyrénéenne composée d'éleveurs, bergers, apiculteurs, ayant pour but de :
Favoriser un pastoralisme permettant la cohabitation entre l'élevage de haute montagne, la grande
faune sauvage dont l'ours, les activités liées au tourisme et les actions liées à la protection de la
nature, sur toute la chaîne pyrénéenne.

Rassembler les éleveurs, bergers, vachers, apiculteurs et les acteurs du milieu rural désireux de voir
s'établir cette cohabitation pastorale.

Proposer des actions pour permettre cette cohabitation.

Favoriser un pastoralisme durable en permettant le maintien de la biodiversité.

** **ASPAP** : Association de Sauvegarde du Patrimoine Ariège Pyrénées

*** **ADIP** : Association de Défense de l'Identité Pyrénéenne

Pour tout contact - Mail. Bergers.cep@infonie.fr

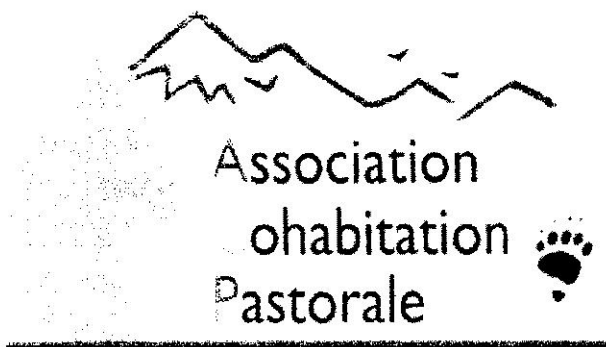
~ Catherine BRUNET - Coordinatrice ACP - Tel. 05 61 05 83 73 - Port. 06 79 88 25 91

~ Pascal BLANCHARD – Président ACP Hautes-Pyrénées - Tel. 05 62 39 93 59 (H.R.)

~ Abdesselam LAGRISSY – Président ACP Massif – Tel. 05 61 96 51 83 – Port. 06 71 75 19 73

~ Francis CHEVILLON – Secrétaire ACP, aspect bergers en estive en Ariège, et historique de la
concertation lors des premières réintroductions – Tel. 05 61 66 86 83 – Port. 06 33 29 97 02

~ Daniel GRAND – Président ACP Haute-Garonne – Tel. 05 61 94 38 40



Communiqué de presse

Siguer le 12 mars 2006

Pourquoi le pastoralisme doit-il aussi choisir la voie de la cohabitation ?

Le mode de fonctionnement pastoral tel qu'il est pratiqué aujourd'hui est dans bien des cas incompatible avec l'évolution économique des marchés, des attentes des citoyens et des impératifs environnementaux.

L'agriculture de montagne, et plus particulièrement la production d'ovins viande est totalement dépendante des aides européennes et nationales. A l'heure actuelle, où l'économie de marché va s'ouvrir vers de nouveaux pays européens, et où la production ovine doit rivaliser avec de la viande importée à bas prix, l'avenir économique de nos exploitations est de plus en plus compromis.

En même temps, le développement des loisirs, le brassage culturel qui s'opère dans les vallées pyrénéennes, ainsi que les nouvelles attentes de nos concitoyens, nous poussent à réfléchir sur le rôle et la place du pastoralisme. Doit-il rester figé comme une image d'Epinal, où chaque année, aux mêmes occasions, on se contenterait des mêmes discours de certains élus, surfant sur la nostalgie du passé ? Ou bien devons nous nous adapter, changer notre vision des choses, nos modes de production, pour évoluer avec notre temps ?

Les enjeux environnementaux nous rattrapent. Pendant des décennies et sans que l'on s'en aperçoive réellement, le monde pastoral avait façonné la montagne. Il faut dire qu'à cette époque, il y avait des petites exploitations et des hommes au côté de leurs bêtes dans la montagne. Aujourd'hui, les petites exploitations disparaissent, parfois remplacées de-ci, de-là par des structures plus grandes.

Le travail des bêtes et des hommes sur la montagne s'en trouve radicalement bouleversé. La forêt regagne du terrain ; les estives, faute d'une conduite guidée, sont sur pâturées sur les zones les plus riches et sous pâturées sur les pentes plus pauvres ; la taille des troupeaux augmente et il devient impossible de les garder correctement sur certaines zones.

Oui, le monde pastoral est bien sur une mauvaise pente, et le gouvernement nous rajoute par-dessus tout de nouvelles contraintes avec le renforcement de la population d'ours dans les Pyrénées.

Cette histoire pourrait s'arrêter là, on se battrait contre l'ours car on tiendrait enfin un coupable, on se rassemblerait derrière les leaders, on prêcherait chacun pour son exploitation en criant haut et fort contre sa présence en vantant les mérites d'un mode pastoral qu'une poignée d'hommes, silencieux eux, s'évertuent à maintenir par leur travail quotidien.

L'ours finirait peut-être par disparaître. Mais qu'est ce qui aurait vraiment changé ? l'économie de marché continuerait à saper les dernières exploitations, les villages continueraient à se transformer en villages-dortoirs, la nature reprendrait ses droits et rendrait la montagne dangereuse ici ou là, la société continuerait à avancer...

Pourtant, un autre avenir est possible, et il consiste tout simplement à concevoir la montagne comme un tout, où les résidents pastoraux devront cohabiter avec les forestiers, les chasseurs, les randonneurs, les citadins, et avec une montagne sauvage en équilibre avec leur activité.

En choisissant cette voie, le monde pastoral pourra retrouver ses valeurs. En s'ouvrant et non en s'opposant aux évolutions inéluctables de la société, il arriverait à passer outre le clivage ville-campagne que certains revendiquent pour justifier de leur intolérance et immobilisme. Les producteurs ovins et autres pourraient enfin valoriser leur production en se souciant des nouvelles attentes des consommateurs. En s'adaptant aux impératifs de préservation de la biodiversité, le monde pastoral, les communes propriétaires des

estives et toutes les autres composantes de la montagne y trouveraient également leur compte. Les troupeaux seraient enfin de nouveau gardés, les bêtes mieux suivies et soignées, grâce à l'emploi supplémentaire de bergers. Leur travail de conduite guidée contribuerait du coup à un meilleur entretien de la montagne. Par la réhabilitation du chien de protection « Montagne des Pyrénées » (autre nom du patou), c'est une part de l'identité pyrénéenne qui serait sauvée. De cet enchaînement de conséquences, tout un pan de l'activité socio-économique de montagne pourrait se maintenir, voire se développer.

Ainsi, prendre position pour la cohabitation ne consiste donc pas à être favorable à l'ours, mais bien à avoir une vision globale du système montagnard, qui, pour avancer, doit le faire avec toutes ses composantes.

Le bureau de l'Association pour la Cohabitation Pastorale
(Association de Bergers Eleveurs Apiculteurs Pyrénéens)

Contact presse : Jean MURATET 05.61.04.49.45
Catherine BRUNET 06.79.88.25.91

